



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

Arrêté n° 18/07-36-PREF-SDS du 13 juin 2018
portant autorisation de surveillance sur la voie publique par la société de sécurité privée
"5 SUR 5 SECURITE" à l'occasion du plateau TV relatif au Tour de France, organisé place
Châtelet à Chartres vendredi 13 juillet 2018

La Préfète d'Eure-et-Loir,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre National du Mérite,

Vu le code de sécurité intérieure, notamment son article L 613-1

Vu la loi n°83-629 du 12 juillet 1983 modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003, réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, notamment son article 7 ;

Vu le décret n° 82-389 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements ;

Vu le décret n°86-1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds, de protection physique des personnes, notamment son article 6 ;

Vu la décision d'autorisation d'exercer des missions de gardiennage ou de surveillance n° AUT-028-2117-02-19-20180362150 du Conseil National des Activités Privées de Sécurité à la société "5 SUR 5 SECURITE" sise 3 avenue Nicolas Conté, 28000 CHARTRES ;

Vu la demande présentée le 09 juillet 2018 par Monsieur Sébastien RIBEMONT, Président de la société 5 SUR 5 SECURITE tendant à obtenir l'autorisation d'exercer une mission de surveillance ou de gardiennage sur la voie publique à l'occasion du plateau TV relatif au Tour de France, organisé place Châtelet à Chartres vendredi 13 juillet 2018;

Vu l'arrêté municipal de la ville de Chartres n° 18/1705 du 06 juillet 2018 portant autorisation précaire d'occupation du domaine public communal sans emprise à Madame Brigitte JANSSEN représentant la chaîne de Télévision « NOS TV » vendredi 13 juillet 2018 de 14h00 à 23h30 (montage et démontage compris) ;

Sur proposition du Directeur de Cabinet de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

- A R R Ê T E -

Article 1 :

La société "5 SUR 5 SECURITE", sise 3 avenue Nicolas Conté, 28000 CHARTRES, est autorisée à assurer une mission de gardiennage sur la voie publique à Chartres place Chatelet à l'occasion du plateau TV relatif au Tour de France vendredi 13 juillet 2018 de 13h00 à 00h00

Article 2 :

cette surveillance pourra être assurée par les agents figurant sur la liste annexée au présent arrêté.

Ces agents de sécurité dûment habilités sont titulaires d'une carte professionnelle valide et employés par la société visée à l'article 1^{er}

Article 3 :

Le personnel de sécurité considéré assurant les patrouilles ne sera pas armé. Ce même personnel, affecté à cette mission, n'est pas habilité à exercer des missions relevant de la compétence des officiers de police judiciaire (interpellation ou contrôle d'identité notamment).

Tout incident, tout fait dommageable sur le ou les sites susvisés résultant de l'intervention de la société de sécurité privée bénéficiaire du présent arrêté ne saurait être de nature à engager la responsabilité de l'Etat.

Article 4 :

Le Directeur de Cabinet de la préfecture d'Eure-et-Loir, le Directeur départemental de la sécurité publique d'Eure-et-Loir et le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet**


Christophe LANTERI

Nom	Prénom	date naissance	numéro carte pro	carte pro	vérif DRAKKAR
MERROUANE	Amar	01/09/1968	CAR-028-2019-01-09-20140023402	ok	ok
DIEZ FERNANDES	Iniaki	05/04/1985	CAR-028-2021-12-06-20160238313	ok	ok
OUYOUSSEF	Abdelhamid	09/09/1985	CAR-028-2021-12-21-20160263619	ok	ok
CHERIF	Ramzi	01/10/1985	CAR-028-2021-12-21-20160141627	ok	ok
TOURE	Yssouf	05/02/1983	CAR-028-2020-07-06-20150469374	ok	ok
NDINGA	Jessi	09/08/1984	CAR-028-2020-06-15-20150152023	ok	ok
MBUYI MBAYI	Albert	11/09/1973	CAR-077-2020-05-07-20150408726	ok	ok

Agents suppléants

MURET	Jonathan	04/07/1986	CAR-028-2019-01-21-20140023444	ok	ok
FROGER	Cédric	13/05/1980	CAR-028-2018-08-07-20130025855	ok	ok
GUFFROY	Boris	04/07/1990	CAR-028-2019-12-03-20140456330	ok	ok
RIBEMONT	Sébastien	17/12/1980	CAR-028-2019-01-20-20140023949	ok	ok